

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2019

Salle culturelle à Aillac

Le CM attribue à l'unanimité les 3 lots restants de la manière suivante : Lot 3 Charpente métallique : Entreprise PINSAC pour un montant de 27 550.00 € HT ; Lot 10 Sols coulés : Entreprise LAGARDE LARONZE pour un montant de 10 400.60 € HT ; Lot 12 Electricité : Entreprise ALLEZ ET CIE pour un montant de 67 929.81 € HT.

Les travaux ont débuté, de la démolition pour le moment, vrai démarrage en janvier 2020 ; la livraison est prévue pour mi-juillet 2020, ce qui ne gênera pas la tenue du marché gourmand d'Aillac.

Emprunt pour le financement : 4 organismes ont été consultés pour une demande de prêt de 450 000 € sur 20 et 25 ans ; après analyse des offres, le CM décide à l'unanimité de retenir la proposition de la Banque Postale pour un prêt de 450 000 € sur 20 ans au taux de 1.15 % soit un coût d'intérêts de 54 649,13 €.

Local médical (cabinet dentaire)

Acquisition du local : arrêt de l'activité de la dentiste Mme LUSTIN fin 2019 ; le CM décide à l'unanimité d'acquérir le local professionnel pour un montant de 70 000 € ; pour le financement, le CM décide de retenir l'offre de la Banque Postale pour un prêt de 70 000 € sur 10 ans au taux de 0.74 % soit un coût d'intérêts de 2 714.14 €.

Par ailleurs, le CM décide à l'unanimité de conclure une convention avec Médinopia pour la recherche et l'installation d'un dentiste.

Le CM décide à l'unanimité de renouveler avec le Crédit Agricole le contrat de ligne de trésorerie pour 2020 pour un montant de 200 000 € avec un taux de départ de 1.3000 % et une marge de 1.30 ; autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2019.

Indemnités 2019 aux comptables du Trésor

Le CM accepte à l'unanimité de verser à Mmes TREMBLAIS et HUET les indemnités de conseil et de confection du budget pour l'année 2019.

Personnel communal

Le CM accepte à l'unanimité de conclure pour l'année 2020 le contrat avec la CNP pour assurer les absences de personnel.

Délibérations diverses

- Bureau de poste de Carsac-Aillac : le Maire fait part du lancement de la pétition suite à la proposition de la Poste de transformer le bureau de poste de Carsac en agence postale communale, elle a recueillie + de 1 100 signatures.

Après discussion et délibération, à l'unanimité, le CM refuse et s'oppose à la transformation du bureau de poste de Carsac en Agence Postale Communale et demande la modification des horaires d'ouverture proposés par la Direction de la Poste : Ouverture au public du Mardi au Samedi de 9h00 à 12h30 afin de maintenir l'activité économique des commerces du bourg qui a lieu principalement le matin et non l'après-midi et de permettre aux administrés de réaliser toutes leurs courses et leurs achats le matin.

- Remboursement d'une subvention : l'association Terre de Culture propose le remboursement de la subvention 2019 de 200 € versée par la commune couvrant la location du piano pour les concerts prévus dans les églises car, suite à des problèmes de santé de l'un des membres, les concerts n'ont pas pu avoir lieu cet été ; le CM accepte à l'unanimité.

- Participations à des séjours scolaires : le CM accepte à l'unanimité de verser 50 € à chacun des 3 élèves domiciliés sur la commune pour un séjour scolaire organisé par le Lycée Pré de Cordy en Angleterre en décembre 2019.

- Convention avec l'Association 30 Millions d'Amis : le CM accepte à l'unanimité la signature avec l'association d'une convention pour l'année 2020 pour la stérilisation et identification des chats errants sur la base de 10 chats soit une subvention de 350 €.

- Maîtrise d'œuvre pour l'extension du réseau d'assainissement collectif : le CM accepte à l'unanimité la mission de maîtrise d'œuvre pour les projets d'extension du réseau d'assainissement collectif aux lieux-dits les Bories et Vialard. Cette mission s'élèverait à un montant de 8 970.00 € HT avec ING&MO.

CR des commissions

- CC CCPF 28.11.2019 : la principale décision prise est la participation financière de la CCPF à hauteur de 100 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (V.A.E.).

- Conseil école 14.11.2019 : 136 élèves à ce jour, de nombreux départs en CM2, le seuil pour la suppression d'une classe est de 131 élèves ; les enfants sont très satisfaits de la nouvelle aire de jeux ; constat que toutes les familles ne cotisent pas à la coopérative scolaire, projets de loto, tombola... projet avec EPIDOR et Patrick BOUINEAU, salon du livre prévu à Sarlat, classe découverte en 05 2020 avec pour thème les Châteaux de la Loire avec un coût global de 5 200 €. Concernant le projet d'équipements numériques, les vidéo projecteurs ont été livrés et installés, les classes mobiles le seront dans un second temps et la subvention de l'Etat de 7 000 € a été versée.

Questions diverses

- Programmation travaux SDE24 : le CM accepte à l'unanimité la modernisation du réseau d'éclairage public et l'effacement du réseau de télécommunications dans les secteurs de la sortie du bourg de Carsac et des Bories (HLM).

- Subvention SDIS 24 pour participer au financement de l'opération d'extension – restructuration -réhabilitation du centre d'incendie et de secours de Sarlat la Canéda : le Maire donne le détail des travaux prévus et de la part du projet à financer d'un montant global de 1 325 031.90 € HT dont 662 515.95 € pour le SDIS et 662 515.95 € pour l'ensemble des communes dépendant de ce centre ; la participation est à hauteur de 27 € par habitant soit un total de 44 230.85 € pour la commune de Carsac-Aillac ou 11 057.71 € par an sur 4 ans.

- Demandes et informations diverses :

- courrier de l'Association syndicale du Hameau de la Pêcherie indiquant le changement de Présidente de l'Association (Sylvie MIQUEL) et demandant à nouveau l'intégration de la voie du lotissement dans la voirie communale ainsi que de la parcelle où se trouve la stèle dans le domaine communal.

- le Maire fait part des devis pour l'adressage des rues sur la base de 180 panneaux de rue sur mâts, 20 plaques de rues et 980 plaques de n° de rues.

- Vœux à la population samedi 11 janvier 2020 à 18h00 à la SDF avec avant inauguration de la MAM à 17h00.

- prochain CM vendredi 7 février 2020 à 18h30.

La séance est levée à 21h00

A Carsac-Aillac, le 17 janvier 2020